Documentation pour le "RGPD"

Dépendances nécessaires pour la réutilisation des scripts

- os : Ce module en Python fournit des fonctions pour interagir avec le système d'exploitation.
- dotenv : Ce module permet de charger les variables d'environnement à partir d'un fichier .env.
- pyodbc : Ce module est un open source Python qui fournit l'accès aux bases de données ODBC.
- datetime : Ce module fournit des classes pour manipuler les dates et les temps.

Commandes pour l'exécution des scripts

- 1. Charger les variables d'environnement.
- 2. Établir une connexion à la base de données.
- 3. Supprimer les utilisateurs qui ne se sont pas connectés depuis 24 mois.
- 4. Supprimer les utilisateurs qui ont créé un compte mais ne se sont jamais connectés.
- 5. Supprimer les utilisateurs qui souhaitent supprimer leur compte.

Le registre des traitements de données personnelles

Le script intègre l'ensemble des traitements de données personnelles impliqués dans la base de données. Il gère les données des utilisateurs conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD). Il supprime les utilisateurs qui ne se sont pas connectés depuis 24 mois, les utilisateurs qui ont créé un compte mais ne se sont jamais connectés, et les utilisateurs qui souhaitent supprimer leur compte.

Les procédures de tri des données personnelles pour la mise en conformité de la base de données avec le RGPD

- 1. Suppression des utilisateurs qui ne se sont pas connectés depuis 24 mois : Le script calcule la date 24 mois avant la date actuelle et supprime tous les utilisateurs dont la date de dernière connexion est antérieure à cette date.
- 2. Suppression des utilisateurs qui ont créé un compte mais ne se sont jamais connectés : Le script supprime tous les utilisateurs dont la date de dernière connexion est vide.
- 3. Suppression des utilisateurs qui souhaitent supprimer leur compte : Le script supprime l'utilisateur correspondant à l'email et au nom d'utilisateurs spécifiés.

Les procédures de tri détaillent les traitements de conformité (automatisés ou non) à appliquer ainsi que leur fréquence d'exécution

Les procédures de tri sont automatisées et peuvent être exécutées à tout moment par le fichier "RGPD.ipynb "pour assurer la conformité avec le RGPD. La fréquence d'exécution dépend des besoins spécifiques de l'organisation. Par exemple, la suppression des utilisateurs inactifs depuis 24 mois peut être programmée pour s'exécuter tous les mois.